

L'Anim'Halle

(Halle agricole des Ponts-de-Martel, société coopérative)

RÈGLEMENT D'UTILISATION

La demande de location de la buvette ou de la halle doit nous parvenir par écrit, le plus rapidement possible. Elle peut être faite par toute personne adulte solvable; priorité est donnée aux détenteurs de parts sociales. Le locataire précise le matériel et les prestations qu'il souhaite. Après une location de vaisselle il inscrit le nombre exact de participants sur le bloc à disposition au bar.

Toute occupation des locaux par des mineurs ou des jeunes sans revenus nécessitera la présence de deux adultes responsables se portant garants des éventuels dégâts.

- La clef sera remise sur rendez-vous avec les gérants, atteignable par téléphone au **078 826 53 98**. Le gérant est en droit de demander une avance sur la location qu'il attestera par la remise d'une quittance co-signée avec le locataire.
- Un rendez-vous est organisé pour la restitution des locaux et l'état des lieux.
- Durant votre manifestation/événement, les véhicules stationnés se trouvent sur des places autorisées.
- La buvette, les toilettes, le vestibule, les portes vitrées doivent être rendues propres. Le sol balayé et récuré si nécessaire, la vaisselle lavée et rangée. Les chaises remises sur les tables (4 par table).
- Les nettoyages doivent être terminés lorsque les locaux sont libérés, en principe le jour ou le soir même de la manifestation, sauf accord préalable donné par le responsable.
- L'extérieur des locaux doit rester propre.
- En aucun cas, le matériel contenu dans la buvette (tables, chaises, vaisselle, etc.) ne doit être sorti du bâtiment.
- Toute non-observation des directives susmentionnées (nettoyages mal faits, dégâts occasionnés au matériel, à la vaisselle, aux tables, etc...) donnera lieu à une facture établie par l'administration.
- La société décline toute responsabilité en cas d'accident dans la halle pendant une location de la buvette (chutes dans les escaliers, galerie, etc.).

Ce règlement a été approuvé par le comité lors de sa séance du 11 mars 2004, modifié le 28.11.2018.

L'Anim'Halle

LISTE DES PRIX BUVETTE "SANS PERSONNEL"

Café, thé	Fr.	2.00
Minérale 3 dl	Fr.	2.00
Bière	Fr.	2.00
Vin blanc Neuchâtel 50 cl	Fr.	10.00
Vin blanc Neuchâtel 75 cl	Fr.	14.00
Vin rouge Neuchâtel 50 cl	Fr.	14.00
Vin rouge Neuchâtel 75 cl	Fr.	20.00
Œil de perdrix Neuchâtel 50 cl	Fr.	14.00
Œil de perdrix Neuchâtel 75 cl	Fr.	20.00
Litre Henniez, Coca, Citro etc..	Fr.	3.00
Minérale 1.5 l.	Fr.	4.00

Valable dès le 1.12.2016 (sous réserve de modifications)



L'Anim'Halle

(Halle agricole des Ponts-de-Martel, société coopérative)

Membre :
Oui Non

DEMANDE DE LOCATION

Nom : Prénom :

Adresse complète :

Téléphone : E-mail :

Organisation ou société :

Locaux et prestations désirés : (cocher ce qui convient)

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Halle uniquement | <input type="checkbox"/> Manifestation (but non lucratif) |
| <input type="checkbox"/> Halle et buvette | <input type="checkbox"/> Manifestation agricole |
| <input type="checkbox"/> Buvette pour privés | <input type="checkbox"/> Halle occasionnelle |
| <input type="checkbox"/> Assemblée de société sans repas | <input type="checkbox"/> Mariage complet (halle et buvette) |
| <input type="checkbox"/> Assemblée de société avec repas | <input type="checkbox"/> Mariage (apéritif uniquement) |
| <input type="checkbox"/> Vaisselle | <input type="checkbox"/> Nettoyage - intendance |
| <input type="checkbox"/> Avec fourniture de boisson | <input type="checkbox"/> Avec personnel (selon disponibilité) |

Demandes Particulières :

Date(s) prévue(s) :

Heures :

Genre de manifestation :

Nombre approximatif de participants :

Les questions d'intendance peuvent être réglées directement avec les gérants, **Tél. 078 826 53 98**.

Le soussigné déclare avoir pris connaissance du tarif au verso de la présente ainsi que du règlement d'utilisation annexé et s'engage à s'y conformer.

Date : Signature :

A renvoyer à : **Halle agricole des Ponts-de-Martel**
c/o CNAV, Route de l'Aurore 4, 2053 Cernier
Tél. 032 / 889 36 30 Fax 032 / 889 36 39

L'Anim'Halle

T A R I F S valable dès 01.01.2022

	MEMBRES	NON MEMBRES
Halle uniquement	Fr. 750.00 / jour	Fr. 1'000.00 / jour
Halle et buvette	Fr. 870.00 / jour	Fr. 1'220.00 / jour
Buvette pour privés	Fr. 120.00 / jour	Fr. 220.00 / jour
Assemblée société sans repas	gratuit*	Fr. 120.00 / jour
Assemblée société avec repas	Fr. 120.00 / jour	Fr. 220.00 / jour
Manif. but non lucratif (halle + buvette) Manifestation agricole (halle + buvette) Mariage (apéritif et repas)	Fr. 530.00/ jour	Fr. 530.00 / jour
Mariage (apéritif uniquement)	Fr. 250.00/ jour	Fr. 250.00/ jour
Halle occasionnelle	gratuit*	Fr. 40.00
Nettoyage et intendance**	Fr. 30.00 / heure	Fr. 30.00 / heure
Vaisselle	Fr. 1.00 / personne	Fr. 1.00 / personne

* il ne nous est pas possible de proposer les gratuités pour les week-ends et jour férié.
** par personne engagée pour effectuer le travail.

Facturé en supplément :	Forfait électricité	Forfait gérance
Buvette :	fr. 10.00 / utilisation	fr. 30.00 / utilisation
Halle occasionnelle	fr. 10.00 / utilisation	fr. 30.00 / utilisation
Halle grande manifestation	fr. 150.00 / jour d'utilisation	fr. 30.00 / jour d'utilisation

Pour les locations, la Société offre la possibilité de s'approvisionner en boissons sur place (vins, limonades, cafés, etc.) à des prix très abordables.

En cas de location avec personnel, les consommations sont facturées au prix public buvette.

La Société recommande en particulier les vins des encaveurs porteurs de parts sociales, soit :

Caves Burgat, Colombier; **Caves du Prieuré**, Cormondrèche; **Caves Engel**, Saint-Blaise; **Vins Keller**, Vaumarcus; **Caves Nicolet**, Bevaix; **Caves Porret**, Cortaillod; **La Maison Carrée**, Auvernier; **Caves Gerber**, Hauterive; **Caves de la Béroche**, St-Aubin

DECISION

La demande de location est **acceptée / refusée**

Halle agricole des Ponts-de-Martel

Cernier, le

Société coopérative

Le secrétariat

Remarques:

Restitution OK:

Oui Non